



Carnet noir à Limogne en Quercy

Triste mois d'octobre pour Limogne en Quercy qui pleure le décès accidentel survenu à l'âge de 16 ans de Robin Delfour et celui de Marie Louise Singlande, centenaire de la commune qui avait fêté cet anniversaire en compagnie de sa famille le 13 juin dernier.

J'exprime au nom du Conseil Municipal toutes nos condoléances aux deux familles unies dans la douleur de la perte d'un être cher.

Jean Claude Vialette Maire de Limogne en Quercy

SANTE LOGEMENTS : le chantier commence.



Cela fait déjà trois ans que les premières discussions ont émergé autour du projet du pôle médical.

Initialement centré sur le cabinet médical, le projet s'est enrichi de la pharmacie et d'un lot destiné à la construction de 10 logements sociaux. Durant tout ce temps, il a fallu acquérir la parcelle, lancer les études techniques obligatoires, concevoir le projet d'aménagement et trouver les partenaires financiers.

Après ces 3 ans où en sommes-nous ? Les travaux d'aménagement de la parcelle ont été signés et vont démarrer en novembre. Les bâtiments de la pharmacie et des logements devraient commencer à sortir de terre en 2024. Les médecins ont fait le choix d'acquérir et de rénover le bâtiment qu'ils occupent place des Micocouliers, confirmant ainsi leur ferme volonté de conforter leur implantation à Limogne en Quercy.



Le chantier commence ce mois-ci

La mairie souhaite malgré tout maintenir la vocation santé-logement du projet. Pour cela, la commune de Limogne en Quercy travaille désormais étroitement avec la Communauté de Commune et les autres partenaires publics : la Région Occitanie, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Quercy (PETR-GQ), et l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour faire émerger avec l'ensemble des professionnels de santé de Limogne un projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire multisite.

Par cette persévérance à voir les choses s'accomplir malgré les difficultés, nous espérons fortement conserver une dynamique positive qui pourra engendrer un effet boule de neige et attirer ainsi d'autres professionnels de santé, dans des domaines variés, pour compléter et pérenniser l'offre de soin dont notre territoire a tant besoin.

ARNAUD NOUVIALE adjoint au maire

PLUI : on ouvre la porte

La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne a arrêté son PLUi le 25 septembre dernier. Un arrêt de PLUi signifie que la phase d'étude est clôturée. Nous entrons maintenant dans une phase de consultation du dossier par les personnes publiques associées (Etat, Région, Département, SCoT de Cahors et du Sud du Lot, Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, chambres consulaires, etc.) qui donneront un avis. L'ensemble de ces avis sera joint au PLUi pour constituer un dossier d'enquête publique.

Ce dossier sera consultable par tous pendant l'enquête publique qui se déroulera courant de

l'année 2024, à l'occasion de laquelle il sera possible de déposer une requête ou une remarque sur le dossier auprès du commissaire enquêteur. A l'heure actuelle, les dates de l'enquête publique ne sont pas encore connues mais elles seront communiquées dans la presse locale et sur le site internet de la CCPLL 1 mois avant le début de celle-ci.

En attendant, vous pouvez consulter le dossier de PLUi arrêté sur le site internet de la CCPLL.

Attention : les demandes de modification de zonage ou autres sont possibles uniquement durant le déroulement de l'enquête publique auprès du commissaire enquêteur, les demandes faites en dehors de celle-ci sont irrecevables.

Communiqué du service urba de la CCPLL

L'attractivité de Limogne

Le projet de hameau léger fait son chemin.

Les personnes intéressées pour une installation sur l'espace créé sont invitées à se faire connaître à la Mairie ou sur le site de <https://hameaux-legers.org/projets/limogne-en-quercy> ou sur les deux en même temps

A la piscine municipale : une saison de contrastes

Recettes : 14 477 € (Entrées 11 882 € + 2 595 € de rétrocession) ;

Dépenses : 56 221 €

Reste à charge pour la commune : 41 743 €

Malgré une progression des recettes, (13 355 € en 2022), le reste à charge est en augmentation de 6 361 € par rapport à la saison 2022 (35 382 €)

La meilleure recette enregistrée depuis 2006, (le seuil de 10⁰000 € a été franchi uniquement en 2020, 2022 et maintenant 2023).

Le surcoût des dépenses est lié à l'augmentation du coût des énergies et des services (*Eau, électricité, produits de traitements et maintenance des installations*).

A noter, l'économie de 88 m³ d'eau par la modification apportée sur le circuit hydraulique.

Fréquentation :

5 411 personnes ont accédé aux bassins en 78 jours d'ouverture du 17 Juin au 3 Septembre.

Dans le contexte d'un mois de juillet assez calme, peu de vacanciers, une première semaine d'août bien froide avec 5 à 20 personnes par jour, les

Le camping innové

Maud et Sylvain, futurs acheteurs du camping et gérants depuis 2 exercices ont commencé des modifications conséquentes dans le camping. La cabane en bois, vient compléter la gamme des hébergements. L'aménagement des allées et emplacements donnent une meilleure visibilité des lieux.



chaleurs exceptionnelles des trois dernières semaines d'août auront suffi à elles seules pour rattraper le déficit de fréquentation.

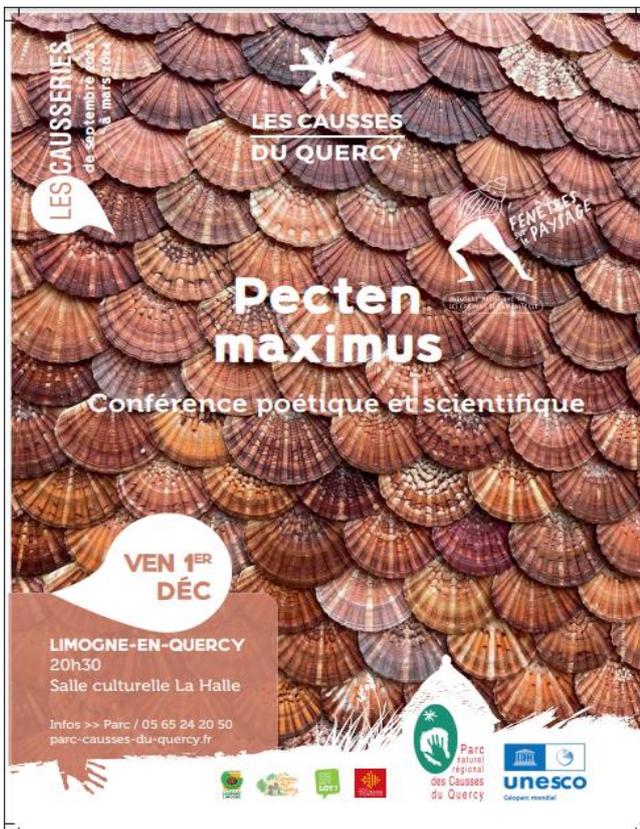
Un record a même eu lieu le dimanche 20 août, où 223 personnes ont accédé aux bains...

Provenance des baigneurs : 30 % de Limognais, 39 % des autres communes, 25 % du camping, 6 % du Centre de Loisirs.

Point remarquable : la part de fréquentation importante, à mettre à l'actif des communes environnantes, sans contrepartie financière !

Malgré un déficit important, la municipalité Limognoise s'efforce de proposer largement ce service ludique et sportif.

Yves Bach Conseiller municipal



Rappel : la journée des murets aura lieu samedi 18 novembre 2023. RDV : 8 h 30 Maison de la chasse et du patrimoine pour le café et l'attribution des lots.



Octobre Rose, c'est la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à collecter des fonds pour la recherche. Limogne en Quercy a participé à la campagne



PECTEN MAXIMUS en conférence

Le 1^{er} décembre 2023 à 20h30, à la Halle culturelle : conférence poétique et scientifique de **Sara de Gouy, Laurent Chauvaud et Alexandra Hernandez**

Dans le temps de création de l'œuvre refuge Pecten maximus, Sara de Gouy a exploré l'univers de la coquille Saint-Jacques. Ses recherches l'ont menée jusqu'à **Laurent Chauvaud**, directeur de recherche au CNRS.

Cet homme aime poser ses yeux là où d'autres ne voient rien, se réjouit de faire des découvertes qu'il n'avait pas prévu de faire. Biogéochimiste, écologue, plongeur scientifique, directeur de recherche au CNRS au sein du Laboratoire des sciences de l'environnement marin (LEMAR), il étudie, à Plouzané, dans la rade de Brest, et partout dans le monde, depuis près de 30 ans, la vie fascinante des coquilles Saint-Jacques.

Il sera accompagné d'**Alexandra Hernandez** qui collabore avec lui sur un projet d'Art et Science associant acoustique sous-marine et musique. Alexandra Hernandez est une fille de la mer. Originnaire de Saint-Pierre-et-Miquelon, elle pose dans ses chansons les questions d'une identité qu'elle tisse en relation avec les autres, avec l'histoire et avec l'océan omniprésent. Tout en poésie et en intimité, elle marche sur le fil de l'eau et du cœur. Elle chantera à Limogne...

Sara De Gouy est ici chez elle depuis qu'elle a travaillé à la création de l'abri-refuge. Elle reviendra sur le processus de création de Pecten maximus et de son choix d'utiliser la coquille comme matériaux de construction.

C'est donc une soirée à 4 voix que vous proposent le Parc naturel régional des Causses du Quercy et la commune : celles d'un scientifique, d'une architecte, d'une musicienne... sans oublier la voix des coquilles, sentinelles de l'Océan.

Entrée gratuite.

Pecten maximus est une des œuvres du parcours artistique Fenêtres sur le paysage, coordonné par Derrière le Hublot et l'Agence française des Chemins de Compostelle.

La vie en collectivité

SECURITE : Obligations légales de débroussaillage : il faut poursuivre l'effort ; c'est la saison.

Pour être tranquille l'été, débroussailliez l'hiver !

L'automne est là, l'hiver arrive. C'est le moment de nettoyer autour des maisons et en bordure des routes et chemins. Débroussailler, ce n'est pas tout détruire. C'est seulement tailler les ronces et autres éléments de la végétation qui une fois sèches, s'enflamment facilement en été comme en hiver.

Rappelons que le propriétaire d'un bâtiment est responsable du débroussaillage et doit le réaliser de manière continue sur 50 mètres de profondeur autour de son habitation et de tout bâti y compris piscine, situés à moins de 200 mètres des forêts, landes, maquis ou garrigues et en zone urbaine.

AMBROISIE : des risques pour la santé

Rappel de quelques bonnes adresses pour rester informé

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/ambrosia_fra.pdf

<https://ambroisie-risque.info/>

<https://ambroisie-risque.info/outils/videos-et-photos/>

11 novembre 2023 105ème anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale.

La population de Limogne en Quercy est invitée à participer à la cérémonie qui se déroulera **au monument aux morts à partir de 11 h 30** et sera suivi d'un « pot de l'amitié » offert par la municipalité.

Venir avec les enfants ou les petits enfants assister à la lecture de la liste des morts de la commune, c'est contribuer à faire le lien entre les générations, à faire œuvre éducative et à montrer que la guerre, cela fait des morts, de quel côté qu'ils soient sur le champ de bataille.

Le 11 novembre n'est pas seulement un jour férié. Il célèbre l'anniversaire d'un accord mettant fin à 4 ans de combats de la Première Guerre mondiale, qui ont causé près de 10 millions de morts entre 1914 et 1918.

Il a été signé entre le pays vaincu, l'Allemagne, et les Alliés, les pays vainqueurs, notamment la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis.

A l'heure où la guerre touche des pays proches de nous et où nous en subissons directement les conséquences, sachons regarder en face cette réalité passée pour préparer l'avenir.

M.O-M.



« On dit que... »

des nouvelles à la pelle et à la pioche !

On dit que... il est possible de suivre l'activité économique, sociale, culturelle et touristique sur :

<https://www.intramuros.org/limogneenquercy> mais aussi sur <http://www.mairie-limoagne.fr/>

et sur Facebook : <https://www.facebook.com/communedelimogne>

On dit que... les travaux du pôle de santé vont commencer le 20 novembre. C'est l'entreprise Capraro qui le dit.

On dit que... si la piscine a fermé le 3 septembre, elle aurait pu rester ouverte encore quelques jours, vu la météo.

Pouvait-on prévoir un tel mois de septembre ?

On dit que... le 8 novembre, la municipalité a invité les professionnels de santé en place ou désirant s'installer à Limogne, à se rencontrer pour être informés à propos du projet qui démarre. Et ils sont nombreux...

On dit et on rappelle encore que... si vous avez un projet de construction quel qu'il soit : agrandissement, fenêtre de toiture, piscine, clôture, vous devez vous adresser au service de la Mairie avant de commettre une erreur qui conduirait à un refus ou même à l'obligation de démolir.

On dit aussi que... le 21 novembre, le chantier sera visité par des personnalités de la Région Occitanie. Bienvenue !

On dit que ... la piscine ne coûte pas cher aux voisins et très cher aux limognais... chut ne le leur dites pas !

Signé : L'oreille interne

Le Gazouillis de Limogne en Quercy, est aussi sur le site : www.mairie-limoagneenquercy.fr. Utilisez le QR code affiché à la mairie et chez vos commerçants pour le lire ou le transférer.

Dir. de la publication : Jean Claude Vialette. Rédaction : Arnaud Nouviale, Jean Claude Vialette, Yves Bach, M. Ortalo-Magné, Photos M.O-M. et autres 07/11/2023